



# # Le covoiturage en Occitanie

## Un geste simple, écologique et soutenu par la Région

La Région Occitanie encourage activement la pratique du covoiturage pour une mobilité **plus durable, économique et solidaire**.

En partageant vos trajets du quotidien, vous :

- # Réduisez vos émissions de CO<sub>2</sub>
- # Limitez la congestion routière
- # Diminuez vos dépenses de transport
- # Favorisez le lien social
- # Complétez l'offre **train et car liO**

## # En Occitanie, covoiturer c'est subventionné !



Avec **liO**, bénéficiez d'une aide financière pour vos trajets de covoiturage **inférieurs à 30 km** (hors trajets à l'intérieur des grandes agglomérations).

- **Passager** : paie au maximum **2 €**
- **Conducteur** : reçoit au minimum **2 €**



# Pas de démarches supplémentaires : si vous êtes inscrit sur une plateforme partenaire, la réduction est **automatiquement appliquée** et l'indemnité versée directement au conducteur.

## # Comment en bénéficier ?

1. Choisissez l'une des **plateformes partenaires** ([liste sur le site de la Région](#))
2. Inscrivez-vous et saisissez vos trajets réguliers
3. Réservez ou proposez un trajet
4. Profitez de l'aide régionale automatiquement

#En savoir plus : [Toutes les infos sur le covoiturage liO](#)